ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

Lycée polyvalent CAMUS – SERMENAZ

2179, avenue de l'Europe -69140 Rillieux la Pape

Téléphone standard : 04.72.01.88.20

Horaires d'ouverture de 08h à 17h30

Dossier d'inscription 2022-2023

Coordonnées utiles pour la prochaine rentrée scolaire

Direction : ce.0692517l@ac-lyon.fr

Secrétariat élèves : seceleves@ac-lyon.fr

Vie scolaire : viescogt@ac-lyon.fr

Intendance : intendance.0692517l@ac-lyon.fr

Infirmerie : infirmerie.0692517l@ac-lyon.fr

Internat : internat.0692517l@ac-lyon.fr

LYCÉE ÉCO RESPONSABLE

Etudiants BTS première année

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A RENDRE LORS DE VOTRE INSCRIPTION

Certains documents sont en recto-verso, n'oubliez pas de compléter les deux faces

Vous trouverez ci-joint votre dossier d'inscription. Ce dossier est à compléter, signer et à rapporter au secrétariat avec les pièces demandées **le 08 juillet aux horaires indiqués ci-dessous**.

Je m'inscris en :

❑ ASSURANCE ❑ GPME ❑ CRC ❑CPI ❑MOS

Ce dossier doit contenir :

- La fiche de renseignements a
- La fiche infirmerie confidentielle
- La fiche intendance, avec règlement restaurant scolaire au verso

Il vous faudra également joindre OBLIGATOIREMENT à ce dossier :

- Le relevé de notes du Baccalauréat
- Une photo d'identité **récente**
- La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité *(carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, …)*
- Le RIB du responsable légal financier - **même si l'élève est externe**
- **La demande de bourse du CROUS est à effectuer chaque année**. Merci de transmettre au secrétariat la notification d'attribution dès réception.

Pour les élèves apprentis en BTS MOS et CRC : Ce dossier d'inscription ne dispense pas de l'inscription auprès du GRETA.

Pour les mineurs : En cas de divorce ou de séparation, merci de joindre au dossier :

- L'ordonnance de non conciliation *(avant prononcé du divorce)* ou du jugement de divorce.
  Pour préserver la confidentialité des motifs de séparation, le parent peut ne produire que la partie de la décision portant sur la garde sur la garde et sur l'exercice de l'autorité parentale.

BTS GPME	Inscription le 08 juillet 2022	08h00
BTS CPI		09h30
BTS CRC		13h00
BTS Assurance		14h30
BTS MOS		11h00

En cas d'impossibilité de vous présenter aux inscriptions le 8 juillet, il est impératif que votre dossier nous soit transmis le plus rapidement possible par courrier.

Tout dossier incomplet sera refusé

Puis en vous connectant avec les identifiants et mot de passe qui vous ont été communiqués par mail ou courrier.

⇨ REMISES D'ORDRE, REDUCTION DE CREANCE (DP et INTERNES)

Des remises d'ordre sont accordées de plein droit en cas de :

- Stages en entreprise
- Absence supérieure ou égale à 10 jours consécutifs, sur présentation d'un certificat médical remis dans les 15 jours qui suivent le retour de l'élève
- Fermeture des services de restauration et d'hébergement pour cas de force majeure
- Exclusion par mesure disciplinaire
- Changement d'établissement en cours d'année scolaire
- Départ définitif de l'élève, à partir du jour où l'établissement est officiellement avisé par la famille
- Décès de l'élève
- Voyages scolaires (hors échange)

Des remises d'ordre soumises à la discrétion du chef d'établissement sont accordées sous conditions et à la demande expresse de la famille en cas de changement de régime pour des raisons de forces majeures ou élève pratiquant un jeûne prolongé.

Pour les élèves qui bénéficient de la bourse nationale du second degré, celle-ci est utilisée pour payer tout ou partie des factures.

⇨ FIN D'ANNEE - FIN DE SCOLARITE

- **Externe au badge :** Le montant des repas non consommés est automatiquement reporté sur l'année suivante.

En cas de départ définitif de l'établissement, le solde disponible sur le compte est entièrement remboursé par virement sur le compte pour lequel vous aurez fourni le Relevé d'Identité Bancaire, **sur demande écrite de la famille.**

⇨ AIDES FINANCIERES

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent contacter :

- L'assistante sociale du lycée pendant ses permanences et demander une aide sur les fonds sociaux du lycée. Le dossier sera étudié en commission.
- L'intendance, qui est à votre disposition pour envisager des solutions.

Les bourses nationales du second degré sont versées aux familles à la fin de chaque trimestre, **après déduction du forfait restauration et ou de l'hébergement.** Les externes perçoivent la totalité de la bourse.

REMARQUE : Pour les étudiants de BTS, le lycée ne gère pas les bourses d'enseignement supérieur (CROUS).

⇨ INFORMATIONS PRATIQUES

Les élèves externes souhaitant s'inscrire en cours d'année au restaurant scolaire peuvent le faire auprès du service intendance. Aucun repas ne pourra être pris sans inscription préalable.

L'inscription à la demi pension ou à l'internat engage la famille **pour la durée de l'année scolaire.**

Toutefois un changement est toléré entre le premier et le deuxième trimestre.

Toute demande de changement de régime en cours d'année doit être soumise à l'accord du chef d'établissement et adressé par courrier au service de l'intendance.

⇨ REPAS SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE DU LYCEE

Chaque repas comporte un choix d'entrées, plats principaux, légumes et/ou féculents, laitages et desserts.

Quel que soit le régime alimentaire suivi par l'élève, dès lors que celui-ci est inscrit, il s'engage à ne prendre qu'UN SEUL des aliments de chaque groupe.

⇨ CONSIGNES POUR LE BON DEROULEMENT DU SERVICE

- Tout élève DEMI PENSIONNAIRE ou INTERNE ou EXTERNE AVEC BADGE qui n'est pas muni de sa carte ne peut pas manger en début de service. Il pourra passer en fin de service, à partir de **12h50.** Pour obtenir un plateau, il devra **impérativement présenter son carnet de correspondance ou un justificatif d'identité.**
- Un élève EXTERNE AVEC BADGE qui se présente un autre jour que celui pour lequel il est inscrit se verra interdire l'accès au restaurant scolaire.
- Un élève EXTERNE AVEC BADGE qui n'a plus de crédit sur sa carte ne pourra pas déjeuner avant d'avoir rechargé son compte.
- Le badge est strictement personnel et ne permet **qu'un** passage par repas pour les élèves demi-pensionnaires et internes.
  Toute utilisation frauduleuse sera sanctionnée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RESTAURANT SCOLAIRE
Modalités d'accès

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

⇨ PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

La **FICHE INTENDANCE**, complétée par les responsables légaux, est le document contractuel de référence pour le choix du régime.

L'établissement propose différents forfaits de restauration et d'hébergement :

- **L'élève interne** a accès au restaurant scolaire du lundi au vendredi midi. Une facture est émise à la fin de chaque trimestre.
- **L'élève demi-pensionnaire** mange selon un principe de forfait payable à réception d'une facture émise à chacun des trois trimestres de l'année scolaire en cours par le service intendance.

Trois forfaits sont proposés :

- Demi-pensionnaire 5 jours, l'élève a accès au self du lundi au vendredi.
- Demi-pensionnaire 4 jours, l'élève a accès au self 4 jours fixes dans la semaine.
- Demi-pensionnaire 3 jours, l'élève a accès au self 3 jours fixes dans la semaine.

Le régime peut être modifié jusqu'au 16/09/22. Il est ensuite définitif pour l'année scolaire.

- **L'élève externe au badge** est inscrit au restaurant scolaire. Il peut manger 2 jours fixes maximum par semaine. Le choix des jours est défini à l'inscription. Le compte repas doit être crédité avant l'accès au self. Lors de l'inscription, le compte doit être approvisionné pour un minimum de 10 repas soit 40,00 €. **Le tarif du repas à la rentrée 2022 est fixé à 4,00 € (*prix révisable au 1er janvier 2023).**
  En cas de provision insuffisante, l'élève se verrra refuser l'accès au restaurant scolaire Penser à approvisionner le compte.

⇨ ACCES AU SELF

L'accès au restaurant scolaire se fait par le biais du **PASS REGION** qui est à commander par l'élève et le représentant légal financier au moment de l'inscription sur le site https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/106-pass-region.htm.

Chaque badge est identifié par un numéro. Le badge est strictement personnel. En cas de perte, le signaler immédiatement à l'intendance.

Penser à faire une demande de renouvellement du **PASS REGION** sur le site ci-dessus.

⇨ PROCEDURE D'INSCRIPTION

L'inscription au restaurant scolaire du LPO Camus-Sermenaz se fait lors de l'inscription dans l'établissement ou auprès du service intendance pour les élèves qui arrivent en cours d'année. Il faut :

- Compléter la FICHE INTENDANCE en précisant le choix de régime ;
- Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal qui permettra le reversement éventuel du solde lors de la fin de la scolarité sur demande écrite des familles (en l'absence de RIB utilisable, le solde restera acquis à l'établissement).

⇨ PRIX DES REPAS

Par décision du Conseil d'Administration, le tarif est forfaitaire pour les demi-pensionnaires et internes.

Période	Demi-Pension 3 jours	Demi-Pension 4 jours	Demi-Pension 5 jours	INTERNAT
Trimestre 1	154,46 €	192,36 €	222,97 €	568,08 €
Trimestre 2*	127,43 €*	159,69 €*	185,81 €*	473,41 €*
Trimestre 3*	119,71 €*	145,17 €*	172,30 €*	438,98 €*

**prévoir une augmentation possible des tarifs de 1% maximum au 1er janvier de chaque année*

PRIX UNITAIRE DU REPAS ELEVE HORS FORFAIT DEMI PENSION OU INTERNAT : 4,00€ (*prix révisable au 1er janvier 2023)

⇨ FACTURATION ET PAIEMENT (SERVICE INTENDANCE)

- **Demi-pensionnaires et internes :** Une **facture trimestrielle** est envoyée par courriel au représentant légal financier chaque trimestre. Le délai de paiement est indiqué sur la facture. Un paiement échelonné peut être mis en place sur demande.
- **Externe au badge :** Rechargement du compte par **10 repas** minimum soit 40,00 € * (*prix révisable au 1er janvier 2023).

⇨ PAIEMENT

- **Par chèque** dans la boite aux lettres de l'intendance **(indiquer au dos le nom et prénom de l'élève / n° de badge)** ,

  La boîte aux lettres est située dans le hall du 1er étage du bâtiment administratif, à l'entrée de l'intendance.
- **En espèces (trois cents euros maximum) aux jours et aux heures d'ouverture du service intendance ,**
- **Par virement bancaire (indiquer dans l'objet du virement le nom et prénom de l'élève / n° de badge)**
  Coordonnées bancaires ci-dessous, sur votre espace pronote, dans le réglement intérieur ou sur demande à l'intendance

IBAN FR76 1007 1690 0000 0010 0483 318 / BIC TRPUFRP1

- **Par carte bleue en cliquant sur le lien suivant :** Restauration - Espace famille (paiementdp.com) **ou en flashant ce QR code :**

LYCÉENS ÉCOCITOYENS

Le service intendance est ouvert du lundi au jeudi entre 7h30 et 16h00.

Courriel : restauration.0692517l@ac-lyon.fr

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023 **INSCRIPTION EN BTS MSNS ANNÉE**

- ❑ **CPI 1ere année**
- ❑ **CRC 1ere année**
- ❑ **PME 1ere année**
- ❑ **ASSU 1ere année**
- ❑ **MOS 1ere année**

NOM DE L'ETUDIANT ……

PRENOMS (tous – ordre d'état civil) ……

Photo

SEXE F M **MOBILE** : / / / / @ courriel : ……

Né(e) le : ……/……/……A : …… Dépt de naissance : ……

Si né(e) à l'étranger, PAYS et VILLE

SCOLARITÉ ANNÉE PRÉCÉDENTE (2021 – 2022)

LYCEE ALBERT CAMUS ☞oui : ☞ CLASSE : **ou Autre établissement → veuillez compléter ci-dessous**

Nom de l'établissement de 2021-2022 : …… **Code postal** : ……

1. Etablissement public Académie LYON ❑
2. Etablissement privé Académie ❑
3. Etablissement public hors académie ❑
4. Etablissement privé hors Académie ❑
5. Etablissement Français à l'étranger ❑
6. Etablissement Français CEE ❑
7. Etablissement Etranger hors CEE ❑
8. Autre situation ❑

BACCALAURÉAT : ❑Général ☐ technologique ☐ Professionnel

Nom du bac : …… Série : ……Année d'obtention : ……

☐ **Etes-vous boursier ? OUI ou NON (ENTOUREZ)** **Demande CROUS : OUI ☐ ou NON (entourez) ou ☐ en cours de demande**

A COMPLÉTER PAR TOUS LES ÉTUDIANTS

Responsable légal et financier 1

NOM : …… **Prénom** ……..

☎domicile : ……☎travail : ……✆ mobile : ……

Lien de parenté : Père / Mère (entourez)

Adresse : ……

……

@courriel obligatoire : ……

Code postal : ……Commune : Pays :

Acceptez-vous de recevoir des SMS : oui ☐ non ☐

Situation emploi : en activité **ou** sans activité (entourez) **Profession** : ……..

Nombre total d'enfants à charge : _____ Nombre d'enfants à charge en lycée et collège : _____

Autorisez-vous la communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves oui : ☐ non : ☐

Adresse de l'élève si différente de celle du légal Numéro : (Rue ou voie) : ……

Code postal : …… Ville : ……

Responsable légal 2 : **NOM** : _____ **Prénom :** _____

☎ **Portable** : ……..

Lien de parenté : PERE ou MERE (entourez) **obligatoire : @courriel** : ……

Adresse : _____

Code Postal …….. Commune : ……. Pays :

Acceptez-vous de recevoir des SMS : Oui ☐ Non ☐

Situation emploi : En activité : OUI ☐ NON ☐ Profession : _____ Retraité(e) ❑

Date et signature : (étudiant)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

FICHE INTENDANCE POST-BAC

SERVICE RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

LYCÉE ÉCO RESPONSABLE

Classe : _____

ELEVE

Nom _____ Prénom _____ Né(e) le _____ à _____

REPRESENTANT LEGAL 1 – FINANCIER

Nom _____ Prénom _____ Né(e) le _____ à _____

Adresse _____ CP – Ville _____

Profession _____ Adresse employeur _____

☎Tél. _____ Adresse mail utilisée pour l'envoi des factures _____

Veuillez insérer ou coller ici un RIB (OBLIGATOIRE)
Il doit correspondre au nom du Représentant Légal 1 – Financier

Dans le cas où le représentant légal est l'élève lui-même, il faudra joindre au dossier un justificatif de domicile au nom de l'élève.

REPRESENTANT LEGAL 2

Nom _____ Prénom _____ Né(e) le _____ à _____

Adresse _____ CP – Ville _____

Profession _____ Adresse employeur _____

☎Tél. _____ Adresse mail _____

CHOIX DU REGIME : *je demande le régime ci-dessous pour toute l'année scolaire*

☐ Demi pensionnaire 5 jours					
☐ Demi-pensionnaire 4 jours	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Mercredi	☐ Jeudi	☐ Vendredi
☐ Demi-pensionnaire 3 jours	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Mercredi	☐ Jeudi	☐ Vendredi
☐ Externe au badge 2 jours	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Mercredi	☐ Jeudi	☐ Vendredi
☐ Externe					

Tout changement de situation devra être signalé par écrit au service intendance.

☐ M. ou ☐ Mme _____

certifie avoir lu et accepté les modalités d'accès au restaurant scolaire et m'engage à les respecter.

REPRESENTANT LEGAL 1 – FINANCIER (obligatoire)

Fait le _____ à _____

Signature :

REPRESENTANT LEGAL 2 (facultatif)

Fait le _____ à _____

Signature :

FICHE INFIRMERIE

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

● INFORMATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLÈVE :

» Nom : - - - - - - - - -
» Prénom : - - - - - - -
» Date de naissance : - - / - - / - - - -
» **Classe en 2022-2023 :** _ _ _ _ _

de l'élève : - - / - - / - - / - -/ - -

❑ ❑

● INFORMATIONS CONCERNANT LA SANTÉ DE L'ÉLÈVE :

1. Votre enfant bénéficie-t-il d'une prise en charge spécifique:

❑ OUI ❑ NON

* Si **OUI**:

❑ Spécialité médicale du médecin : ----------

❑ Kinésithérapie ❑ Psychologue ❑ Autres : - - - - - - - - - -

2. Votre enfant a-t-il bénéficier d'un **P.A.I** sur l'année scolaire 2021/2022 :

❑ OUI ❑ NON

* Si **OUI**:

→ Nom de la maladie (épilepsie, diabète, allergie, asthme, greffe, ...) : - - - - - - - - -

FICHE PÉDAGOGIQUE

CAMUS SERMENAZ
Lycée polyvalent

- **INFORMATIONS CONCERNANT LE PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE :**

1. Votre enfant bénéficie-t-il d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) sur l'année scolaire 2021-2022, en lien avec des difficultés d'apprentissage :

❑ OUI ❑ NON

* Si **OUI**:

Merci de transmettre les documents suivants, dès le début d'année, au professeur principal, afin de mettre en place votre Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S) :

→ Dernière notification M.D.P.H
→ Dernier Geva-Sco

0. Votre enfant a -t-il bénéficié d'aménagements pédagogiques sur l'année scolaire 2021-2022 :

❑ OUI ❑ NON

* Si **OUI**:

* **Pour les élèves de seconde et les nouveaux arrivants**:

Merci de transmettre les documents paramédicaux récents à l'infirmière :

→ Bilan orthophonique,
→ Bilan neuropsychologique,
→ Bilan ergothérapique, ...

* **Pour les élèves de première et terminale:**

Merci de prendre contact, dès le début d'année scolaire avec votre professeur principal, afin de reconduire votre Plan d'Accompagnement Personnalisé (P.A.P).

Signature de l'élève : Signature des parents :